



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **9 mars 2009**

Délibération n° 2009-0584

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Subvention à l'association Acoucité - Convention pluriannuelle 2009 à 2011**

service : **Direction générale - Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes**

**Rapporteur : Monsieur Darne**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 février 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 10 mars 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Blein, Mme Farih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mme Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Lung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Pillonel, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Jacquet), M. Vesco, Mmes Bab-Hamed (pouvoir à Mme Pierron), Baume (pouvoir à Mme Chevallier), Dagonne (pouvoir à M. Gignoux), MM. Fleury (pouvoir à Mme Vullien), Galliano (pouvoir à M. Bouju), Genin (pouvoir à M. Albrand), Giordano (pouvoir à M. Coste), Mmes Levy (pouvoir à M. Havard), Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), MM. Plazzi (pouvoir à M. Le Bouhart), Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Lambert), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : M. Arrue, Mme Bonniel-Chalier, MM. Deschamps, Imbert Y, Kabalo, Louis, Morales.

## **Séance publique du 9 mars 2009**

### **Délibération n° 2009-0584**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Subvention à l'association Acoucité - Convention pluriannuelle 2009 à 2011**

service : Direction générale - Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

#### **Le Conseil,**

Vu le rapport du 17 février 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine a conclu depuis 1998 plusieurs conventions afin de formaliser le soutien qu'elle apporte à l'association Acoucité œuvrant au développement des connaissances et du savoir professionnel en environnement sonore urbain.

Les objectifs poursuivis par l'association sont les suivants :

- faire progresser la recherche appliquée et la mise en place d'actions expérimentales sur le bruit,
- assister les élus et les responsables dans la résolution des problèmes spécifiques du bruit urbain et des milieux construits,
- organiser, avec l'aide d'organismes compétents et agréés, le suivi de la formation destinée aux professionnels des collectivités locales,
- mener des actions de conduite et de gestion d'installations expérimentales sur la mesure et la connaissance des phénomènes de la gêne sonore urbaine.

L'association Acoucité développe les activités suivantes :

- l'évaluation et l'observation acoustiques des effets des mesures prises dans le cadre des plans de déplacement urbain,
- la mise en œuvre et la mise en place de l'outil GIPSYNOISE pour les plans de prévention du bruit,
- la gestion d'une base de données géocodée des mesures acoustiques et des modélisations réalisées sur le territoire communautaire,
- la mise en application de la méthode d'observation des caractères acoustiques et qualitatifs du paysage sonore (DAQUAR : Diagnostic Acoustique de QUARTier),
- la participation à des actions de valorisation et de communication sur les travaux liés à l'Observatoire auprès du public et des professionnels,
- l'apport d'une expertise technique et scientifique de haut niveau (en interne et en partenariat) aux services communautaires dans une relation privilégiée favorisant le long terme et la continuité,
- l'offre de conseils et de formations nécessaires à une meilleure prise en compte du bruit dans les projets d'aménagement,
- la réactualisation continue des connaissances, permettant d'apporter une contribution directe des collectivités aux orientations réglementaires et normatives, par la participation à des groupes de travail nationaux et internationaux (séminaires de l'association des ingénieurs territoriaux de France (AITF), groupe de travail bruit de chantier du ministère, participation aux rédactions des normes acoustiques ISO...),
- la publication et la valorisation des travaux en direction de la communauté scientifique et technique (colloque, organisation de séminaires) et des habitants (expositions, site Web, émissions radio, etc.) mais aussi dans le cadre d'une communication tournée vers le grand public,
- les actions de communication, de sensibilisation et de pédagogie à l'environnement sonore auprès des publics scolaires (écoles, collèges et lycées).

Ces actions répondant aux objectifs du plan de mandat 2008-2014 (notamment en matière de cartographie du bruit et de résorption des points noirs liés à la circulation, aux travaux, etc.), la Communauté urbaine souhaite donc mettre en place une convention pluriannuelle pour les exercices 2009, 2010 et 2011.

L'engagement financier de la Communauté urbaine pour ces trois années s'effectuera sur la base d'une contribution annuelle égale, *a minima*, à 90 % du montant de la subvention versée en 2008, s'élevant à 275 400 €. Le montant définitif de chacune des trois années sera déterminé en fonction du programme d'activité annuel proposé par l'association.

L'association Acoucité a proposé son programme d'activités détaillé qui fait l'objet d'une annexe spécifique à la convention établie entre l'association et la collectivité.

Le budget prévisionnel 2009 s'élève à un montant de dépenses de 403 235 € et prévoit une participation de la Communauté urbaine à hauteur de 280 900 €.

Cette subvention de 280 900 € est inscrite au budget primitif de la Communauté urbaine pour l'exercice 2009. Pour les années 2010 et 2011, la subvention sera inscrite au budget primitif et un avenant devra approuver le programme d'activités et le budget prévisionnel de l'exercice concerné ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

#### DELIBERE

##### 1° - Approuve :

a) - le versement d'une subvention de 280 900 € à l'association Acoucité pour l'exercice 2009,

b) - la convention pluriannuelle de trois années concernant les exercices 2009, 2010 et 2011 à conclure avec l'association Acoucité.

2° - **Autorise** monsieur le président à signer ladite convention pluriannuelle.

3° - **La dépense** correspondant à la subvention d'un montant de 280 900 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2009 - compte 657 480 - fonction 830.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 11 mars 2009.**